

### **APRÈS LA RÉUSSITE DU 13 JANVIER, PARTICIPONS MASSIVEMENT À LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DU 27 JANVIER !**

Le SNESUP-FSU se félicite du succès de la mobilisation exceptionnelle de ce 13 janvier qui traduit l'exigence de services publics et la nécessité de leur permettre d'assurer correctement l'ensemble de leurs missions. L'épuisement et l'exaspération de la communauté éducative est palpable également dans les établissements universitaires. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le manque de considération et de moyens pour fonctionner sont en effet des réalités quotidiennes que la pandémie n'a fait qu'exacerber.

La remise en cause des libertés académiques et les attaques récurrentes, y compris par les ministres du gouvernement, font peser des risques sur certain·es chercheur·es et des pans de recherche concernant les différentes formes de discriminations. Elles alimentent les discours réactionnaires et les agissements les plus extrêmes qui remettent en cause le libre exercice de notre métier. Malgré nos alertes, dès le début du mois de décembre, sur les conséquences de l'évolution de la situation sanitaire (variant omicron), le ministère de l'ESRI s'est plus préoccupé de s'immiscer dans les débats scientifiques, pour mieux les falsifier, que de traiter les véritables urgences.

La crise sanitaire que nous connaissons agit comme un miroir grossissant des conséquences de l'abandon des services publics. Les attermoissements permanents comme l'absence d'anticipation et de préparation du ministère ne font qu'aggraver la désorganisation. En pleine période d'examens et de reprise des enseignements, la menace du retour des jauges – déjà actée dans certains établissements – et donc de « l'enseignement hybride » contraint, crée un climat délétère et exacerbe les tensions pour les enseignant·es, les personnels et les étudiant·es dont la santé physique et psychique est mise à rude épreuve depuis de nombreux mois.

Organiser des sessions de substitution en un temps record et réorganiser les enseignements ne peut se faire sans moyens spécifiques, d'autant plus que d'autres tâches ne cessent d'alourdir le travail. Remplir les fiches de renseignements nécessaires à la mise en place de la plateforme « Trouver mon master » – finalement reportée sous la pression syndicale – dans un calendrier intenable ou encore remplir les fiches d'évaluation diffusées par l'HCERES – de véritables usines à gaz construites sur des référentiels contestés dans le contexte de professionnalisation d'expertises à distance –, relèvent de ces missions chronophages. Les primes individualisées au cœur de la politique ministérielle, ne peuvent être la seule réponse à la nécessaire reconnaissance de ces tâches.

La précarité s'enracine de manière endémique et croissante dans l'Enseignement supérieur et la Recherche. La perte de pouvoir d'achat ne cesse pas, elle aussi, de s'accroître tandis que l'inflation s'envole. Depuis 2010 le gel du point d'indice, que le gouvernement a décidé de maintenir pour 2022, a fait que les personnels ont perdu près de 15 % de leur rémunération. Depuis cinq ans, l'indice des prix à la consommation a quant à lui progressé de 6 %...

L'institution d'un nouveau régime indemnitaire pour les enseignant·es-chercheur·es et les chercheur·es (RIPEC) tout comme l'augmentation des primes dans le cadre de la LPR ne répondent pas au « décrochage » des rémunérations ni au manque d'attractivité des métiers dans l'ESR. Cette augmentation s'appuie essentiellement sur l'octroi de primes inégalitaires entre les corps et individualisées à l'intérieur de ces derniers ; leur attribution est soumise à l'appréciation du/de la chef·fe d'établissement selon des critères qui demeurent opaques. Le SNESUP-FSU dénonce cette politique des primes qui réduit la part de la rémunération indiciaire, divise les collègues, les met en concurrence les uns entre les autres, accroît la souffrance au travail et sape le financement de la protection sociale.

Le SNESUP-FSU revendique pour toutes et tous les enseignant·es-chercheur·es et les enseignant·es du supérieur :

- des restructurations des grilles indiciaires permettant la reconnaissance de leurs missions respectives et celle du doctorat ;
- l'augmentation du point d'indice et le rattrapage de son blocage des dix années précédentes afin de prendre en compte l'inflation ;
- l'intégration des primes statutaires dans les grilles indiciaires et leur égalité ;
- des rémunérations des contractuel·les calquées *a minima* sur les grilles indiciaires des enseignant·es de statut second degré ou des maîtres·ses de conférences selon les diplômes et les fonctions assurées ;
- de réelles perspectives de changement de grade et de corps ainsi que des mesures permettant d'éviter les blocages de carrière ;
- l'égalité réelle de rémunération et de progression dans les carrières entre les femmes et les hommes.

Pour prendre en compte les modalités de travail durant la crise sanitaire, le SNESUP-FSU demande la prise en charge par l'employeur du matériel informatique et des frais de connexion, la rémunération du travail supplémentaire exigé ainsi qu'une diminution des obligations d'enseignement des enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es.

Le SNESUP-FSU rappelle l'impérieuse nécessité d'un plan de recrutement massif de personnels titulaires, notamment pour réduire le sous-encadrement des établissements sous-dotés et permettre l'embauche des jeunes chercheur·es aujourd'hui sans emploi. Cela passe par la création, dès 2022, de plus de 7000 emplois pour moitié d'enseignant·es et d'enseignant·es-chercheur·es. ■

Le SNESUP-FSU appelle à investir pleinement la journée du 27 janvier en organisant des assemblées générales dans les établissements pour échanger et informer sur le déroulement des carrières et les nouvelles mesures instituées par la LPR.

Le SNESUP-FSU appelle à s'emparer de la pétition concernant les salaires dans la fonction publique et à la signer et la faire signer largement (cliquez ici : <https://snesup.fr/article/signez-la-petition-salaires-fonction-publique> ).

Signer la pétition



Le SNESUP-FSU appelle enfin tou·te·s les collègues à se mettre en grève et à participer massivement à la journée interprofessionnelle unitaire du 27 janvier sur les salaires, les pensions, les conditions de travail et l'emploi pour porter nos revendications (voir appel [ici](#)).



Manifestation parisienne du 13 janvier 2022